

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 Février 2024

<b>Date de convocation :</b> 10/02/2024	L'an deux mille vingt-quatre le 15 février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.
<b>Date d'affichage :</b> 10/02/2024	
<b>Nbre de conseillers :</b>	
<b>En exercice :</b> 14	
<b>Présents :</b> 10	
<b>Votants :</b> 14	Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mr Michel LEBOUIC, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Sylvie COUPE, Mr Anthony PRUNIER

**Absents excusés :**

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH

Mme Madeleine BARBELETTE donne pouvoir à Mr André PHILIPOT

Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS

N°2\_2024

**Validation du devis d'entretien des installations gaz**

Monsieur le Maire présente les devis de l'entreprise Galle et de l'entreprise KALÉO pour l'entretien des installations gaz de l'Eglise et de la Salle des sports.

L'entreprise GALLE propose un devis pour un montant de 1 857.00 € HT.

L'entreprise KALÉO propose un devis pour un montant de 1 380.00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise KALÉO pour l'entretien des installations gaz de l'Eglise et de la Salle des sports
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission

En Préfecture le

Et publication le